COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Réunion restreinte du 3 juillet 2019

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

ENGAGEMENTS 2019/2020

Les engagements U10-U13 pour la saison prochaine sont ouverts depuis plusieurs semaines.

Un premier engagement été a réalisé pour le vendredi 28 juin dernier. Néanmoins, hormis les dispositifs spécifiques « Espoir », vous aurez la possibilité de modifier vos engagements jusqu'au 29 septembre prochain.

A noter que pour les engagements en Critériums Espoir U10-U11 & U12-U13, la Commission reviendra prochainement vers les clubs candidats afin de compléter leur demande pour que la Commission puisse les étudier.

DECISIONS ADMINISTRATIVES FA

Réunion restreinte du 18 juin 2019

FEUILLES DE PLATEAUX MANQUANTES

U9

Amende après rappel : 10€
(Annexe 2 RS DYF)
Plateaux du 8 juin 2019

870 113 : SARTROUVILLE FC
860 107 : LIMAY ALJ

ESPÉRANCE U8-U9

Amende après rappel : 10€
(Annexe 2 RS DYF)
Plateaux du 8 juin 2019

Fiche équipe
1301 : PARIS SAINT GERMAIN FC / CARRIERES S/S US
1303 : VELIZY ASC

CRITERIUM ESPOIR U10-U11

Amende après rappel : 10€
(Annexe 2 RS DYF)
Interdistricts U11 / Plateaux U10 du 25/05

Interdistricts U11
GUYANCOURT ES 1 / ST BRICE FC 1

Plateau U10
PLAISIROIS FO 11 (CARRIERES S-S / VELIZY ASC, BAILLY NOISY)